

## Mairie de Balgau

### Contacts

Adresse place du Curé Didierjean  
68 740 BALGAU  
Téléphone 03 89 48 60 26  
Fax 03 89 48 52 97  
Email [mairie@balgau.fr](mailto:mairie@balgau.fr)

### Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h

Mardi : 10h-11h45/16h-18h30

Mercredi : 10h-11h45

Vendredi : 10h-12h45

## Numéros utiles

Communauté de Communes du  
Pays de Brisach 03 89 72 56 49  
École primaire 03 89 48 57 58  
École maternelle 03 89 48 52 14  
Périscolaire 03 89 34 37 72  
Cabinet médical 03 89 48 61 05  
Cabinet d'infirmiers  
de Fessenheim 03 89 48 58 38  
Cabinet d'infirmière  
de Balgau 06 84 79 09 31  
Centre anti-poison 03 88 37 37 37  
SOS Mains 03 89 32 55 07  
UEM (électricité) 03 89 72 29 90  
GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33  
Gendarmerie 03 89 72 56 87  
Pompiers 18 ou 112  
Samu 15  
Police 17

## La commune vous informe

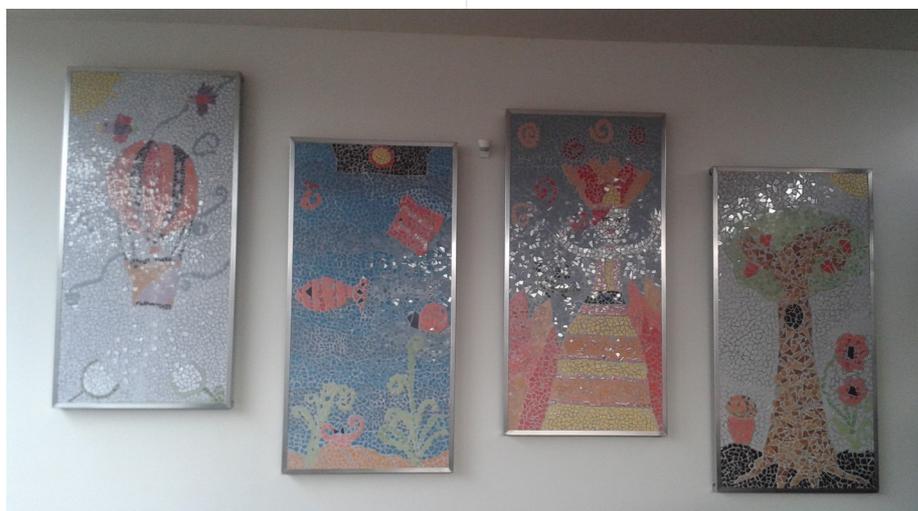
Ecole

### Inauguration d'une fresque

Dans le cadre de son projet d'école, les élèves ont réalisé une fresque en mosaïque, financée intégralement par la commune, sur le thème des 4 éléments, avec l'aide de Mme LEMONNIER, artiste.

L'inauguration de cette fresque a eu lieu le jeudi 30 juin en présence des parents émerveillés devant le spectacle de leurs enfants.

Cette journée s'est terminée autour d'une petite réception, avec notamment la dégustation d'un gâteau sur le même thème réalisé par Mme DAUBANTON, parent d'élèves, avec l'aide des enfants.



## Permanence des élus

Les élus peuvent également vous recevoir, le cas échéant, en-dehors des permanences, sur rendez-vous en contactant la Mairie.

Pierre Engasser Maire	Christophe Roux 1er adjoint	Chantal Bixel Adjointe	Bernard Fulhaber Adjoint	Marcel Furstoss Adjoint
1 <sup>er</sup> samedi du mois 10h - 12h sur rdv	15/09 18h - 19h	13/09 17h30 - 18h30	30/09 18h - 19h	12/09 18h - 19h

## Fête Nationale

Cette année, nous avons exceptionnellement célébré notre Fête Nationale le samedi 16 juillet.

En effet, le temps n'ayant pas été au beau fixe le 14 juillet, décision a été prise de la reporter.

C'est en présence du Député et Président du Conseil Départemental Eric STRAUMANN et de la Conseillère Départementale Betty MULLER que la cérémonie a eu lieu avec la remise de distinctions aux pompiers, aux donateurs de sang et à une jeune sportive méritante.

Le feu d'artifice a une nouvelle fois fait l'unanimité.



## Jumelage Caudecoste

Une délégation d'une soixantaine de personnes ont fait le déplacement jusque Caudecoste, dans le Lot-et-Garonne, pour le renouvellement de notre jumelage du 21 au 26 juillet dernier.

Durant leur séjour, ils ont notamment visiter Couthures sur Garonne et ont participé à une bonne dégustation au sein d'une cave.

Dimanche 24 juillet a eu lieu la cérémonie du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, avec notamment la



signature du renouvellement du serment, ainsi que l'échange des cadeaux.



La commune de Balgau s'est vu offrir un tableau très contemporain réalisé par une artiste locale représentant une Alsacienne et un Gascon. Quant à Balgau, nous avons offert un ours taillé en gré des Vosges qui caractérise les « Bäre » de Balgau, surnom de notre village.



## Conseil Municipal Junior Inauguration de la tyrolienne

A l'occasion de la fête d'automne du dimanche 04 septembre, le Conseil Municipal Junior a inauguré la tyrolienne installée au plateau sportif.

Ce projet a pour but de rendre plus attractif ce lieu et d'inciter les jeunes à la pratique du sport.

L'installation a été financée avec le soutien du Député Eric STRAUMANN et de la Communauté de Communes du Pays de Brisach.



## À vos agendas !

### Fête des moissons

**Dimanche 11 septembre**  
à la Thierhurst  
possibilité de repas midi et soir  
sur réservation au 03 89 72 67 84

### Balade musicale

**Dimanche 11 septembre**  
par la société Concordia de  
Rumersheim-le-Haut

### Portes ouvertes du service économique de la CC Essor du Rhin

**Vendredi 16 septembre**  
**de 9h à 16h**  
Visite des bureaux et ateliers  
disponibles à la location –  
Diagnostic de votre projet  
Renseignements et inscription au  
03 89 33 53 00

### Portes ouvertes chez les pompiers

**Dimanche 18 septembre**  
à partir de 10h40  
cérémonie, repas (sur réservation),  
différents ateliers et démonstrations  
Résa. auprès des membres de  
l'amicale

## Conseil Municipal Réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 22 septembre à 20h. A l'heure actuelle, l'ordre du jour n'est pas défini.

## Travaux

Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'école ont été retirés durant les vacances afin de permettre la mise en place de bacs aciers sous les panneaux et ainsi éviter tout risque d'infiltration.

Ces travaux ont entièrement été pris en charge par l'entreprise propriétaire des panneaux.

## Autres informations

### Ouverture d'un cabinet d'infirmière à Balgau

Depuis le 29 août, Céline FRICKER a ouvert son cabinet d'infirmière, chez elle au 9 rue de la Paix.

Les consultations au cabinet se font sur rendez-vous, et elle assure également des soins à domicile (prise de sang, injection, pansement, perfusion, vaccin anti-grippe, etc).

**Contact : 06 84 79 09 31**

### Rentrée des classes

La rentrée des classes a eu lieu jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

Nous faisons appel à votre bon sens et à votre civisme pour le bon déroulement du stationnement à l'école.

En effet, des places ont été matérialisées le long de la rue de Namsheim et dans la rue des Seigneurs, merci de respecter ces

emplacements. Nous vous rappelons également que le stationnement est interdit dans un virage (art. R. 417-9 du Code de la Route), les contrevenants se garant donc dans la descente de la rue des Seigneurs peuvent se voir verbaliser.

Enfin, nous appelons votre attention sur le fait que le dépose-minute est un emplacement de parking réservé uniquement pour un court arrêt **et non pour un stationnement**. L'idée est que le conducteur débarque son ou ses passagers et repart immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant.

Nous nous permettons de vous rappeler ces quelques règles uniquement pour la sécurité de vos enfants.

### Centre aéré

Après 4 semaines de fonctionnement, le centre aéré a fermé ses portes pour cette année.

Il aura accueilli près d'une centaine d'enfants sur l'ensemble de la période, avec cette année, la possibilité de prendre le repas sur place, livré par le traiteur de Balgau.

Nous tenons à saluer le travail de nos jeunes animateurs issus de Balgau et Namsheim, qui trouvent toujours d'excellentes idées pour amuser nos enfants.



## Etat civil

### Naissance

**Lucie RENNER**  
née le 14 juin  
au foyer de Mathieu RENNER et  
Anne-Laure BIXEL

**Philippe TOR**  
né le 09 juillet  
au foyer de Jerzy TOR et  
Iwona PRZYBYSZ

**Iryna KURY**  
née le 14 juillet  
au foyer de Sébastien KURY et  
Noémie ENUDE

### Mariage

**Joann WERNERT et  
Hadjila MEZREB**  
le 02 juillet

**Régis SCHMIDT et  
Estelle ASSO**  
le 09 juillet

**Rony VANON et  
Cindy BEGUE**  
le 22 juillet

**Philippe DA COSTA et  
Emilie MAGYAR**  
le 23 juillet

**Jean-Marie HOLZMANN et  
Monique PROBST**  
le 05 août

### Décès

**Jean-Marie FRANKHAUSER**  
le 05 juillet

## Objets trouvés

Des clés appartenant sans doute à un véhicule à moteur ont été retrouvées à proximité de la piste cyclable. Elles sont à récupérer en Mairie aux horaires d'ouverture.

## Services à la personne Sous mon Toit

L'agence Sous Mon Toit Colmar est une entreprise de services à la personne qui répond aux besoins des ménages, des familles.

Sous Mon Toit propose de l'aide au ménage et repassage, de la garde d'enfants, un service d'accompagnement des personnes handicapées et une aide aux seniors.

Pour encore plus de services, nous assumons totalement la qualité d'employeur auprès de nos intervenants qui sont nos salariés et qui bénéficient ainsi de l'assurance de l'entreprise.

Sous Mon Toit est donc la solution de confiance et de qualité à tous vos besoins au quotidien. Tout est mis en œuvre chez Sous Mon Toit pour que vous soyez satisfaits de nos prestations.

Nous nous adaptons en fonction de vos besoins : souplesse, adaptabilité, écoute et compréhension sont des bases importantes du métier de services. Chez Sous Mon Toit vous n'êtes pas un numéro de dossier, vous êtes une personne unique avec des besoins spécifiques.



11 place du Capitaine Dreyfus  
68000 COLMAR  
[www.sousmontoit.fr](http://www.sousmontoit.fr)  
03 89 80 18 43

## L'Armée de Terre recrute

L'Armée de Terre reste l'un des principaux partenaires pour l'emploi des jeunes, puisque les prévisions de recrutement pour 2016 et 2017 s'élèvent à environ 15000 postes à pourvoir au niveau national.

L'Armée de Terre recrute des Jeunes Français de 17 ans et demi à 32 ans, avec ou sans qualification. Elle propose des emplois et des formations dans des domaines très divers. Très attachée à la promotion interne, elle offre la possibilité de progresser sur le plan professionnel et personnel.

La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.



Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Mulhouse vous informe et vous conseille :

1 A rue Vauban  
68100 MULHOUSE  
Tél : 03 89 60 51 43

Horaires d'ouverture MULHOUSE :  
Le lundi : de 13h00 à 17h30  
Du mardi au jeudi :  
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30  
Le vendredi : de 9h00 à  
12h00 (Rue Vauban)  
de 13h30 à 17h00 (à l'Orientoscope  
de Mulhouse)

### La permanence du CIRFA à COLMAR :

Rue des belges  
68000 COLMAR (à côté du 152°RI)  
Tél : 03 89 21 88 09

Horaires d'ouverture COLMAR :  
du mardi au jeudi  
de 9h00 à 12h00  
de 13h00 à 17h30

## Justice.fr

Obtenir un casier judiciaire, consulter un avocat, calculer ses droits à l'aide juridictionnelle... Justice.fr, le nouveau site web destiné à faciliter l'accès de tous à la justice, vient d'être lancé par le ministère de la Justice. Ce site de référence propose aux justiciables une information fiable, gratuite et disponible 24h/24 pour l'ensemble des démarches judiciaires.

Avec Justice.fr, il est désormais possible :

- d'obtenir en ligne toutes les informations sur les démarches judiciaires ;
- de télécharger les notices explicatives et les documents à remplir ;
- de trouver la juridiction compétente la plus proche ;
- d'accéder aux coordonnées d'un avocat, d'un notaire, d'un huissier... ;
- de calculer grâce à un simulateur en ligne les droits à l'aide juridictionnelle.

À l'avenir, ce site web permettra d'effectuer également un certain nombre de démarches dématérialisées. À partir de septembre 2017 par exemple, il sera possible pour les justiciables de consulter en ligne l'état d'avancement de leurs procédures en cours (procédures civiles ou pénales).



**justice.fr**  
LE PORTAIL DU JUSTICIABLE